



Conseil de sécurité

Distr. générale
13 avril 2017
Français
Original : anglais

Lettre datée du 7 avril 2017, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Président de la formation Libéria de la Commission de consolidation de la paix

J'ai l'honneur de me référer à la résolution [2333 \(2016\)](#) adoptée le 23 décembre 2016, dans laquelle le Conseil de sécurité a prié le Secrétaire général d'établir à son intention, dans un délai de 90 jours après l'adoption de la résolution, un rapport énonçant un plan détaillé de consolidation de la paix, qui définisse le rôle du système des Nations Unies et des autres partenaires compétents, notamment les acteurs multilatéraux et bilatéraux, à l'appui de la transition au Libéria, et a souligné à cet égard le rôle majeur joué en matière d'organisation par la Commission de consolidation de la paix en ce qui concerne l'établissement de ce plan (par. 13).

À cet égard, la Commission de consolidation de la paix s'attache à soutenir l'action du Gouvernement libérien et de la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL) à Monrovia et a travaillé en étroite collaboration avec le Département des opérations de maintien de la paix, le Programme des Nations Unies pour le développement et la Division des affaires politiques à New York. À Monrovia, le Bureau pour la consolidation de la paix a facilité les activités des divers ministères et départements du Gouvernement libérien relatives à l'établissement du plan de consolidation de la paix. Une réunion d'experts organisée par la formation Libéria de la Commission a eu lieu en janvier 2017, avec des représentants de la MINUL et du Gouvernement. Parmi les principales questions abordées à cette réunion figurait la nécessité de consulter la société civile, les acteurs politiques, l'équipe de pays des Nations Unies et les donateurs, et de fonder le plan sur les mécanismes existants en matière de consolidation de la paix tels que le Programme pour la transformation et la déclaration d'engagements réciproques adoptée par le Gouvernement libérien et la Commission.

À l'issue de cette réunion, une mission conjointe comprenant d'importants partenaires multilatéraux engagés par le Bureau d'appui à la consolidation de la paix en tant que vice-présidents du Groupe consultatif de haut niveau, a été dépêchée à Monrovia début février 2017 pour collaborer avec le Gouvernement libérien et la MINUL pendant le premier cycle de consultations nationales. Après d'autres réunions avec la formation Libéria, une compilation des avis de la Commission de consolidation de la paix a été envoyée à Monrovia. Le suivi du plan de consolidation de la paix sera assuré conjointement par le Gouvernement libérien, les organismes des Nations Unies, la Commission, les acteurs bilatéraux et multilatéraux, les organisations régionales et des représentants de la société civile libérienne. De plus, le plan devrait servir de cadre à l'appui fourni par la



communauté internationale (Nations Unies, Banque mondiale et autres acteurs internationaux) au Gouvernement libérien en vue d'instaurer et de préserver la paix pendant la prochaine période électorale et la mise en place du nouveau gouvernement en janvier 2018, et de jeter les bases d'une paix durable. Il guide en outre le soutien apporté par le système des Nations Unies et la communauté internationale au retrait progressif de la MINUL et à la transition du Libéria.

Je tiens à vous informer que, dans le prolongement du plan, je prévois d'engager d'autres consultations avec les membres de la formation Libéria de la Commission de consolidation de la paix, la Banque mondiale et d'autres acteurs intéressés, sur les moyens concrets dont dispose la Commission pour appuyer l'exécution du plan. Ces prochains mois, celle-ci débattrà des prochaines élections et de la passation de pouvoir au nouveau gouvernement. Elle espère en outre contribuer à renforcer la collaboration entre les Nations Unies, la Banque mondiale et les organisations multilatérales régionales et sous-régionales. Enfin, nous espérons que la Commission pourra offrir un espace de débat sur les enseignements tirés du plan de consolidation de la paix du Libéria, afin qu'ils puissent être utiles à d'autres pays sortant d'un conflit.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter le texte de la présente lettre à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

Le Président de la Commission
de consolidation de la paix
Formation Libéria
(*Signé*) Olof **Skoog**
